

Compostez entre voisins !

Après le succès rencontré par la vente de composteurs domestiques, Chartres métropole propose désormais d'équiper les voisins motivés pour pratiquer le compostage partagé. Zoom sur cette pratique à la fois conviviale et écologique !

Le compostage domestique peut se réaliser à l'échelle d'un logement individuel avec jardin. Mais quand on habite en appartement ou dans un logement avec peu de terrain, il est aussi possible de composter ses déchets de cuisine en partageant un composteur avec ses voisins. Ainsi, des sites en pied d'immeuble ou dans des quartiers dits en habitat regroupé fleurissent un peu partout dans de nombreuses villes de France. Alors, pourquoi pas à Chartres métropole ?

Un accompagnement spécifique

Poursuivant ses objectifs de réduction des déchets, l'Agglomération propose donc aux habitants intéressés de les accompagner dans la mise en place de leur site de compostage partagé.

En effet, pour qu'un site, utilisé par plusieurs foyers à la fois, fonctionne correctement, il est nécessaire de respecter quelques règles de base.

Ainsi, des spécialistes du compostage viendront dans un premier temps étudier la faisabilité de votre projet avant de vous former puis de vous accompagner dans le suivi du site.

Chartres métropole se chargera également de vous fournir l'équipement (composteurs, signalétique, petit outillage...). Bien entendu, avant de vous lancer, il faudra mobiliser un petit groupe de voisins et obtenir l'autorisation du propriétaire du site (bailleurs, syndicats de copropriétés...). Quelques sites sont d'ores et déjà en projet dans l'agglomération. Alors, pourquoi pas vous ?

Du compostage aussi dans les écoles

Chartres métropole propose également un accompagnement spécifique pour les écoles primaires de l'agglomération qui souhaitent composter leurs déchets de restauration.



Pour en savoir plus et pour tout renseignement, rendez-vous sur la page internet : www.chartres-metropole.fr/responsable/dechets/reduction-des-dechets/le-compostage-et-le-jardinage-au-naturel/

Ou contactez le :  **N° Vert 0 800 22 20 36**

Appel gratuit d'un poste fixe

